

Fiche de candidature

PARTIE 1 : DONNÉES DE BASE

Informations sur l'expérience candidate (complétez les informations ci-dessous de manière claire et concise)

Titre de l'expérience : Journées publiques de présentation du budget et des comptes aux citoyens de la commune de Tône1		
Nom de la ville ou de la région : DAPAONG		
Pays : Togo		
Habitants de la ville ou de la région : 176 605 (année 2018)		
Institution candidate : <i>Mairie de Tône1</i>		
Site web de l'expérience ou de l'institution candidate :		
Profils de réseaux sociaux de l'expérience ou de l'institution : Collectivité territoriale		
Date de début de l'expérience : annuel		
Date de finalisation de l'expérience : <i>Expérience continue</i>		
Budget de l'expérience : 2 000 000		
Type de candidature <i>Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite.</i>	Nouvelle expérience	x
	Innovation sur une expérience existante	
	La continuité d'une expérience	
Type d'expérience <i>Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite.</i>	Budget participatif	
	Planification participative	
	Conseil permanent	

Fiche de candidature

<i>(il est possible de sélectionner plusieurs)</i>	Espace / atelier pour le diagnostic, le suivi, etc.	x
	Audience / Forum	x
	Votation / Référendum	
	Assemblées / Jurys citoyens / Espaces de délibération	
	Gouvernement électronique/gouvernement ouvert / Plateformes numériques	
	Initiatives citoyennes / Initiative Législative	
	Autres (<i>indiquer lesquels</i>) : Suivi budgétaire	x
Objectif de l'expérience <i>Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite.</i> <i>(il est possible de sélectionner plusieurs)</i>	Atteindre des niveaux plus élevés d'égalité dans la participation	x
	Intégrer la diversité comme critère d'inclusion	
	Renforcement communautaire	
	Renforcement de la citoyenneté non organisée	x
	Étendre les droits de la citoyenneté liés à la participation politique	
	Relier différents outils de participation au sein d'un « écosystème » de démocratie participative	
	Améliorer la qualité de la prise de décisions publiques grâce à des mécanismes de démocratie participative	x
	Améliorer l'efficacité et la performance des mécanismes de démocratie participative	x
	Améliorer l'évaluation et le suivi des mécanismes de démocratie participative	x
Améliorer une politique publique grâce à la participation active des habitants		

Fiche de candidature

<p>Cadre territorial</p> <p><i>Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite.</i></p> <p><i>(il est possible de sélectionner plusieurs)</i></p>	L'ensemble du territoire	Local	x
		Régional	
	Arrondissement		
	Quartier		
<p>Domaine thématique</p> <p><i>Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite.</i></p> <p><i>(il est possible de sélectionner plusieurs)</i></p>	Gouvernance		x
	Éducation		
	Transport		
	Gestion urbaine		
	Santé		
	Sécurité		
	Environnement, Changement Climatique et/ou agriculture urbaine		
	Nouveaux mouvements sociaux et associationnisme		
	Culture		
	Logement		
	Création d'emploi		
	Décentralisation		x
	Développement local		
	Formation/préparation		
	Economie et finances (finances locales)		x
Normes juridiques			
Inclusion sociale			

Fiche de candidature

	Tous	
	Autres (<i>indiquer lesquels</i>)	
<p>Objectifs de développement durable (ODD) associés à la pratique</p> <p><i>Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite.</i></p> <p><i>(il est possible de sélectionner plusieurs)</i></p> <p><i>Vous pouvez également ajouter les cibles spécifiques</i></p>	ODD1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	
	ODD2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable	
	ODD3 - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges	
	ODD4 - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	
	ODD5 - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	
	ODD6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	
	ODD7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	
	ODD8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	
	ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	
	ODD10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein	
	ODD11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	x
	ODD12 - Établir des modes de consommation et de production durables	
	ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	
	ODD14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	

Fiche de candidature

	ODD15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres	
	ODD16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable	
	ODD17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	

PARTIE 2 : DESCRIPTION DE L'EXPÉRIENCE

Veillez remplir les champs suivants de manière claire et concise. Vous pouvez ajouter des liens si vous le jugez utile.

Contexte

Située à l'extrême Nord du Togo à 650 km de Lomé, la commune de Tône 1 avec comme chef lieu Dapaong est dirigée par un conseil municipal constitué de dix-neuf (19) conseillers municipaux élus au suffrage universel. L'exécutif communal est composé du Maire secondé par trois adjoints et assisté d'un Secrétaire Général chef de l'administration communale. La commune a un personnel administratif et technique de 46 agents. La population est de 176 605 selon le recensement de 2018. Elle couvre une superficie de 438km² et comprend 7 cantons et 297 villages.

L'appropriation et l'enracinement du processus de décentralisation reposent sur une implication des citoyens aussi bien à la formulation des projets que à la présentation des résultats obtenus. Cela suppose l'existence de cadres de dialogue communaux à travers lesquels les résultats de l'exécution budgétaire sont présentés et discutés. Avant 2019 ces cadres étaient inexistantes et ne permettaient pas aux citoyens leur participation aux débats sur les projets et programmes locaux de développement et sur les grandes orientations du budget.

Pour combler ce déficit, les autorités communales de Tône 1 avec l'appui technique et financier de ces partenaires ont initié : **les journées publiques de présentation (JPP) des budgets et des comptes aux citoyens.**

Pour permettre à tous ses citoyens de tous les secteurs et villages d'avoir une bonne information sur le budget de leur commune, les sessions budgétaires du conseil municipal se sont avérées insuffisantes voire inadaptées car les citoyens n'ayant pas voix dans ce cadre. C'est pourquoi le conseil municipal a adopté et est en train d'institutionnaliser les journées publiques de présentation des budgets et des comptes avec l'appui de ses partenaires. C'est cette expérience de « journées publiques de présentation des budgets et des comptes » qui est partagée à travers la description suivante.

Antécédents

Avant 2019, le contexte de la commune de Tône1 en matière de participation des citoyens aux débats sur les aspects budgétaires était caractérisé par une quasi inexistence des mécanismes, des outils favorisant une expression des citoyens. Le seul cadre était la session budgétaire d'examen des budgets. Les modalités d'organisation des sessions étaient peu favorables à la participation des citoyens.

Les émissions radiophoniques sur les budgets et les comptes étaient rares et les affichages des documents budgétaires n'étaient pas systématisés. L'expérience des JPP a contribué à corriger toutes ces insuffisances et à redonner au citoyen sa place dans le processus budgétaire.

Objectifs de l'expérience

Objectif importante

Améliorer la qualité de la prise de décisions publiques grâce à des mécanismes de démocratie participative.

Objectifs remarquables

- Promouvoir la redevabilité et la participation citoyenne au niveau communal en favorisant un cadre d'échanges entre les autorités communales et les citoyens ;
- Permettre aux autorités communales, de présenter d'une part les budgets de la commune et d'autre part les résultats de l'exécution budgétaire et les investissements réalisés au profit des populations ;
- Permettre aux populations d'une part de proposer des solutions, prendre des engagements pour favoriser leur meilleure participation à la mobilisation des ressources.

Méthodologie

L'approche méthodologique des JPP comprend six (06) étapes suivantes :

Etape 1 : Se fondant sur les textes en vigueur, le conseil municipal décide de la tenue des journées publiques de présentation des budgets et des comptes et en fait mention dans le rapport de session.

Etape 2 : Mise en place d'un comité d'organisation.

Le Maire met en place un comité d'organisation des JPP de l'année. Ce comité d'organisation comprend : les représentants de la Mairie, le Trésorier régional, les représentants des médias locaux.

Etape 3 : Réunion de cadrage :

Les membres du comité se réunissent pour examiner, les objectifs ; l'approche méthodologique et les outils à utiliser. Les TDR (annexe 2) et le projet de programme des JPP (annexe 3) sont analysés. Cette réunion se tient en janvier. A cette réunion les dates des JPP sont proposées et validées par l'exécutif communal.

Fiche de candidature

Etape 4 : Activités d'information : A la suite de la validation des dates, des activités d'information sont initiées : communiqués radiophoniques, confection de banderoles, élaboration des courriers d'invitation.

Etape 5 : L'élaboration des documents : budget citoyen et présentation du Maire. Le document de présentation du Maire (annexe 4) doit être suffisamment illustratif et contenir toutes les informations sur le budget. Il doit faire l'objet d'une large diffusion. Il est élaboré également le budget citoyen (annexe 5) qui est remis à tous les participants et affichés sur les tableaux d'information de la commune.

Etape 6 : La tenue de la JPP :

L'animation de la JPP se fait en trois (03) séquences :

- Discours du Préfet ;
- Présentation sur le budget ou compte administratif par le Maire suivi des échanges avec les populations ;
- Synthèse de la journée avec engagements et recommandations des participants.
- Emission radiophonique en synchronisation avec 5 radios locales.

Innovation

La loi sur la décentralisation prévoit des mécanismes de présentation des documents budgétaires. La commune de Tône 1 est la première et la seule à les mettre en place dans la région des Savanes et à présenter publiquement son budget. Cela est apparu comme une innovation. En effet, c'est la première fois que le budget d'une commune est présenté publiquement aux populations par les autorités locales qui se prêtent aux questions des citoyens.

À notre connaissance, c'est la première fois qu'un « budget citoyen » est élaboré et fait l'objet d'une large diffusion.

La présentation publique des budgets et des comptes aux citoyens présente un caractère innovateur du point de vue de son approche méthodologique. L'approche a cherché à impliquer les principaux acteurs étant donné que la participation des citoyens est en même temps, un vecteur d'inclusion.

Inclusion

L'une des particularités du processus des JPP des budgets et des comptes de Tône 1 est son caractère inclusif et sa promotion de l'équité entre les citoyens. Les journées sont ouvertes à tous les citoyens sans exclusion. Il n'y a aucune condition pour y avoir accès et pour participer à ses activités. L'organisation des émissions radiophoniques interactives parachève cette inclusion en permettant à ceux qui ont des contraintes de déplacement puissent avoir le même niveau d'information sur le budget. L'affichage des documents budgétaires sur les tableaux dédiés à cet effet est une source supplémentaire d'inclusion des citoyens.

Communication

L'expérience de la présentation des budgets et des comptes est essentiellement basée sur la communication. Aussi les médias occupent une place importante dans tout le processus de mise en œuvre.

Les médias sont représentés dès la réunion de cadrage. Par ailleurs une période de communication

Fiche de candidature

est prévue avant la journée proprement et après la journée.

Articulation avec d'autres acteurs

La présentation des budgets et des comptes implique tous les acteurs de la commune de Tône 1 : l'exécutif communal, le conseil municipal, les comités de développement des quartiers (CDQ), les OSC/ONG, les services techniques déconcentrés, les médias, les citoyens pris individuellement.

L'articulation entre ces acteurs est précisée à travers les TDRs de l'activité et clarifiée au cours des réunions de cadrage qui explicite le rôle de chacun. On peut retenir que le rôle de chaque acteur est important et complémentaire pour que l'activité puisse atteindre des résultats et des impacts. Les étapes développées dans l'approche méthodologique explicite également cette articulation.

Conscientes des lacunes dans le secteur de la participation citoyenne, ainsi que de la nécessité de développer ce domaine, un appel a été lancé par les autorités locales aux médias pour porter l'information à tous les citoyens et les mobiliser pour une pleine participation à l'activité.

Évaluation

L'expérience des journées publiques de présentation des budgets et des comptes de la commune de Tône 1 fait l'objet des évaluations suivantes :

1-L'évaluation par le comité d'organisation

Le comité d'organisation fait une évaluation des différentes étapes de l'activité pour en déterminer les points forts et les points faibles. Ainsi, les activités préparatoires sont évaluées, la qualité des documents produits, le nombre et la qualité des participants, le nombre et la qualité des engagements pris par les citoyens et le nombre de personnes intervenues au cours de l'émissions radiophoniques. Tous ces aspects sont discutés par le comité d'organisation au plus tard une semaine après la tenue de l'activité.

2-L'évaluation par le conseil municipal

Le rapport produit par le comité d'organisation est présenté au conseil. Il fait l'objet d'un débat sous forme d'évaluation.

L'accent est surtout mis sur les engagements pris par les citoyens. La commission des finances devrait faire un suivi de ces engagements pour en faire le point à chaque session au conseil.

3-L'évaluation par les citoyens au cours la présentation du compte

A la fin de l'année budgétaire, un compte administratif est élaboré par le Maire. Ce compte est également présenté aux citoyens. Au cours de cette présentation les engagements par les citoyens seront présentés pour faire un suivi de la mise en œuvre.

Impacts et résultats

L'expérience de la présentation des budgets et des comptes aux citoyens de la commune de Tône1 a commencé en 2019 et s'est poursuivie sans discontinuer en 2022. Les résultats suivants ont été enregistrés

1-Les résultats :

- Une augmentation du nombre de citoyens participants aux journées publiques de présentation des budgets et des comptes (200 en 2019, 200 en 2020, 500 en 2021) ;
- Un plus grand nombre de citoyens est informé des budgets et des investissements prévus au profit des populations ;

Fiche de candidature

- Les autorités locales ont adopté les stratégies et les dispositions prises pour atteindre les objectifs lesquelles sont présentées aux citoyens/citoyennes ;
- Les solutions et les engagements sont proposés par les populations pour accompagner la municipalité dans la mobilisation optimale des ressources.

2-Les effets :

- Les autorités communales tiennent compte des suggestions et recommandations des citoyens/citoyennes issues de la journée pour améliorer la gestion des affaires locales,
- Les autorités communales prennent en compte les besoins et les aspirations des citoyens/citoyennes dans l'orientation des actions de développement (élaboration et mise en œuvre du budget) ;
- Augmentation du nombre de citoyens (200 en 2019, 200 en 2020, 500 en 2021) qui connaissent le processus budgétaire ;
- Augmentation du nombre de citoyens qui s'impliquent à la sensibilisation sur le civisme fiscal ;
- Augmentation des recettes recouvrées de certains impôts et taxes passant de 75% en 2018 à 91% en 2019.

3-Les impacts :

- Les prises de décision par les autorités locales de Tône 1 sont plus participatives et plus inclusives ;
- Début du civisme fiscal chez certains citoyens, caractérisé par un paiement dans les délais des différents droits et taxes auprès du régisseur ou du receveur municipal.

Difficultés rencontrées et les défis

1-Difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre

- Traduction des termes techniques financiers en langue locale ;
- Contexte de COVID 19 a conduit à organiser les rencontres en petits groupes ;
- Faiblesse de suivi des recommandations et des engagements pris par les citoyens.

2-Défis

- Institutionnaliser les journées publiques de présentation des budgets et des comptes ;
- Documenter l'approche méthodologique ;
- Partager l'expérience auprès des communes de la région des Savanes.

Liste des annexes

Annexe 1 : Présentation de la commune de Tône1
 Annexe 2 : TDR de la journée publique de présentation du budget
 Annexe 3 : Projet de programme d'une JPP
 Annexe 4 : Exemple d'un document de présentation du maire (en power point)
 Annexe 5 : Photos de la journée publique de présentation du budget 2019
 Annexe 6 : Compte administratif version simplifié 2019
 Annexe 7 : Articles parus dans les presses en ligne

Partenaires de mise en œuvre

Fiche de candidature

La mise en œuvre des journées publiques de présentation des budgets et des comptes de la commune de Tône 1 a bénéficié de l'appui technique et financier des partenaires suivants :

- 1- Le Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL) de la GIZ
- 2- Le Ministère de l'Administration Territoriale et du Développement des Territoires
- 3- Les radios locales
- 4- La Fédération des Organisation de la Société Civile des Savanes (FODES)
- 5- Fatière des CDQ de la Commune

PARTIE 3 : RÉSUMÉ DE L'EXPÉRIENCE

Résumé de l'expérience

Origine :

Avant 2019, le contexte de la commune de Tône1 en matière de participation des citoyens aux débats sur les aspects budgétaires était caractérisé par une quasi inexistence des mécanismes, des outils favorisant une expression des citoyens. Le seul cadre était la session budgétaire d'examen des budgets. Les modalités d'organisation des sessions étaient peu favorables à la participation des citoyens. Pour permettre à tous ses citoyens de tous les secteurs et villages d'avoir une bonne information sur le budget de leur commune, les autorités communales avec l'appui technique et financier de ses partenaires ont initié : **les journées publiques de présentation (JPP) des budgets et des comptes aux citoyens.**

Objectifs :

- Améliorer la qualité de la prise de décisions publiques grâce à des mécanismes de démocratie participative
- Promouvoir la redevabilité et la participation citoyenne au niveau communal en favorisant un cadre d'échanges entre les autorités communales et les citoyens .

Fonctionnement

Le fonctionnement des journées publiques de présentation (JPP) des budgets et des comptes aux citoyens. Se repose sur ces les étapes suivantes :

- Institution des JPP par le conseil communal dans les rapports de session ;
- Mise en place d'un comité d'organisation des JPP de l'année ;
- Réunion de cadrage du comité d'organisation ;

Fiche de candidature

- Sensibilisation et information sur l'organisation de la JPP ;
- Elaboration des documents simplifiés du budget ou de compte administratif pour être facile à comprendre par les citoyens ;
- Organisation de la JPP regroupant un grand nombre de citoyens. A l'occasion, le maire fait une synthèse des documents de présentation sur le budget ou les comptes en mettant le focus sur les enjeux en termes d'investissement au profit des populations. Après des échanges avec les citoyens, une synthèse de la journée est faite pour recueillir les engagements et les recommandations des participants. Ces engagements et recommandations feront l'objet de suivi par la commission finances.
- Présentation du Budget et des comptes dans une radio en synchronisation avec 3 autres radios de la commune de Tône1. L'émission est interactive et permet après la présentation du budget en français et en langue locale de donner la possibilité aux auditeurs de poser des questions.

Résultats : L'expérience des journées publiques de présentation des budgets et des comptes aux citoyens de la commune de Tône1 a commencé en 2019 et s'est poursuivie sans discontinuer en 2022. Les résultats suivants ont été enregistrés

- Une augmentation du nombre de citoyens participants aux journées publiques de présentation des budgets et des comptes (200 en 2019, 200 en 2020, 500 en 2021) ;
- Un plus grand nombre de citoyens est informé des budgets et des investissements prévus au profit des populations ;
- Les stratégies et les dispositions prises par les autorités pour atteindre les objectifs sont présentées aux citoyens/citoyennes ;
- Les solutions et les engagements sont proposés par les populations pour accompagner la municipalité dans la mobilisation optimum des ressources.

Evaluation : L'expérience des journées publiques de présentation des budgets et des comptes de la commune de Tône 1 fait l'objet des évaluations à trois niveaux :

- Evaluation par le comité d'organisation ;
- Evaluation par le conseil communal ;
- Evaluation par les citoyens au moment de la présentation des comptes.